

alors que ces ouvrages d'un luxe princier ne pouvaient le dédommager de ses frais d'établissement ; il fut obligé, bien à contre cœur, de renoncer à de pareilles publications.

L'artiste devait faire un sacrifice au négociant et Boitel n'était rien moins que négociant, il était poète, c'est-à-dire de ces fous sublimes qui, la tête dans les sphères élevées de la pensée, n'acceptent les dures nécessités de la vie que comme on accepte les ronces du chemin en les méprisant : âmes élevées qui ne se laissent pas absorber, comme tant d'autres, par l'adoration du veau d'or.

Très-désintéressé en affaires, Boitel poussait la délicatesse jusqu'au scrupule exagéré, se mettant à la place de celui avec lequel il traitait et par là prenant toujours le côté le moins avantageux.

Ce désintéressement dicté par un noble cœur sera sans doute taxé par les gens *sérieux*, par ceux pour qui, un *sou* est un *sou*, de maladresse en affaires ; mais, qu'on nous pardonne cette faiblesse, pour nous qui voyons tant de gens qui savent compter et ne savent que compter, il sera un titre de plus à notre admiration, à notre sympathie.

Écoutez les accents pleins de douceur que cette âme ardente, débordant d'amour et de poésie, sait tirer de sa lyre dans son livre des *Feuilles mortes* (1) dédié à ses amis.

Ici, il s'adresse aux feuilles desséchées et leur jette cette triste, mais belle pensée :

« Mes cendres feront un jour moins de bruit que vous
« n'en faites sous mes pas ; elles parleront moins haut
« que votre voix. »

« Bruissez, pauvres feuilles jaunies et desséchées,
« bruisez encore, entretenez ma rêverie. »

(1) Léon Boitel, 1852, Paris.